

## L'OFFICE DU NIGER VU PAR RENE DUMONT

### L'OFFICE DU NIGER : UN DES GRANDS SCANDALES D'AVANT-GUERRE

En regardant une carte d'état-major, l'ingénieur Béline montre, vers 1930, qu'en relevant de quelques mètres le niveau du fleuve Niger, en aval de Ségou, il est possible d'irriguer, par simple gravité, un million d'hectares de terres. Ces terres sont jugées un peu vite « très fertiles ». Beaucoup se révéleront peu aptes à l'irrigation.

On se propose donc d'irriguer 1 300 000 hectares, en vue de produire notamment 350 000 tonnes de coton : bien plus que les besoins français ! En 1960, à l'indépendance du Mali, on ne cultive que 5 000 hectares de coton, avec un rendement de 600 kg/ha en coton-graine — dont un tiers en fibre — soit 1 000 tonnes de coton : 0,3 % des prévisions de Béline ! Déjà les bonnes cultures pluviales — car il pleuvait alors — dépassent ce rendement, avec 800 kg/ha ; et bientôt le coton sera abandonné, surtout parce qu'il est sous-payé pour « l'accumulation primitive ».

Dès 1961, le Mali se propose de faire de cet Office le « grenier à riz » de toute l'Afrique occidentale. Dès cette époque je souligne que le degré de mécanisation, accru durant la phase socialiste, est inadapté et augmente le déficit — déjà congénital et qui ne cesse de croître — de l'Office du Niger<sup>1</sup>. La culture y est assurée par des colons, à l'origine recrutés par le travail

forcé, en Haute-Volta (les Mossis) et au sud du Mali. Ces paysans, « volontaires désignés d'office », ne connaissent que les cultures sèches. Les voici engagés d'autorité dans les cultures irriguées : un tout autre monde<sup>1</sup>.

Après 1970, le régime militaire réussit un certain redressement. En 1977-1978, le riz dépasse les 2,2 t/ha sur 38 000 hectares ; et le sucre, introduit par les Chinois, atteint 19 000 tonnes ; ce qui représente 20 % en riz et 35 % en sucre des besoins du pays<sup>2</sup>. Depuis, ces deux productions s'effondrent : le sucre descend à 12 000 tonnes, la surface en riz recule de 3 000 hectares, le rendement tombe entre 1,6 et 2 t/ha. Les Chinois, sur leur parcelle pilote de riz, repiqué et avec engrais, y dépassaient les 4 t/ha, mais ils sont partis — et bien partis.

Les paysans ne sont pas maîtres chez eux. On leur avait promis par contrat, qu'après dix ans, ils pourraient devenir propriétaires de leur parcelle et de leur maison<sup>3</sup>. Il n'en est plus question, et les colons doivent payer à l'Office 400 kilos en paddy de taxes d'irrigation à l'hectare ; plus 120 kilos pour le battage mécanique, 120 à 160 kilos pour les semences, parfois 100 kilos pour l'entretien des réseaux. Couplé au trop bas prix du paddy officiel, le résultat en est l'endettement d'une partie des colons, globalement estimé en 1981 à l'équivalent de 40 000 tonnes de paddy (plus du tiers de la production totale). Pour s'en tirer, les plus endettés doivent (tout comme dans les « riches » villages du Mali-Sud cités ci-dessus) vendre leurs bœufs, leur matériel<sup>4</sup>, et même revendre l'engrais. Quel résultat ! On voit très mal comment sortir de ce cercle vicieux de paupérisation accélérée, malgré un très gros effort d'investissement d'origine étrangère, sans cesse renouvelé.

Depuis 1983, une fois de plus, un plan de « consolidation » est en cours. Une solution pour que l'aide extérieure, plus que jamais indispensable, soit efficace : rendre les paysans tout à la

fois usagers permanents ou propriétaires de leurs parcelles et maisons, ainsi rendues négociables ; et propriétaires collectifs, par la fédération des groupements villageois, de leur réseau d'irrigation. Responsabilisés et intéressés à la production, ils pourraient gérer eux-mêmes le crédit agricole, les problèmes relatifs aux machines-outils, une utilisation économe de l'eau, etc.

Le barrage de Sélingué, sur un affluent du Niger, en accroissant la durée de l'irrigation, permet de généraliser les cultures dérobées de saison sèche, comme le niébé, fourrage ou engrais vert. En y ajoutant un peu de pompage d'eau à traction animale en saison sèche, dans une nappe phréatique proche de la surface, on pourrait étendre les cultures légumières, ce qui permettrait d'alimenter les marchés locaux, puis des fabrications artisanales de concentré de tomate, et la production d'oignons séchés. Alors seulement, l'endettement pourrait disparaître, et l'Office se rentabiliser.

Incompétence technique, insuffisance bureaucratique, refus de concertation, gestion autoritaire, prix trop bas... Une énumération fastidieuse des raisons de l'échec cuisant<sup>1</sup> de l'Office du Niger.

1. Reconversion de l'économie agricole, Guinée, Côte-d'Ivoire, Mali, *op. cit.*

1. Donc militarisés, à l'époque coloniale ; puis « embrigadés » et soumis par le pouvoir au monopole d'État de commercialisation du paddy, qui les exploitait.

2. Cf. « L'Office du Niger, les leçons d'un échec » par Ph. Malvé dans *Actuel-développement*, n° de janvier 1983. Reproduit dans *Problèmes économiques* du 3 août 1983, la Documentation française, Paris.

3. On leur donne la maison toute bâtie, alors qu'on pourrait, en payant correctement les produits, leur demander de participer à la construction.

4. On estime que 70 % des charrues et des herses devraient être remplacées, car elles sont trop usées.

1. Voir l'excellente étude de Emil Schreyger. *L'Office du Niger au Mali*. Steiner, L'Harmattan, Paris, 1985.